

Journée mondiale du refus de la misère : ATD Quart Monde appelle à la mobilisation de toute la société

A l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère le 17 octobre et alors que l'on s'apprête à célébrer le 70ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, ATD Quart Monde et ses partenaires appellent à se mobiliser pour que les droits fondamentaux – l'accès à la santé, au logement, à l'éducation... – soient réellement effectifs pour tous, notamment pour les personnes vivant dans la grande pauvreté.

A Paris, sous le thème « De la Déclaration à l'action », un rassemblement se tiendra **le mercredi 17 octobre de 18h30 à 20 heures, sur le Parvis des Droits de l'Homme au Trocadéro**, en présence de personnes en situation de précarité, de représentants associatifs et politiques ainsi que de citoyens engagés dans la lutte contre la misère. [De nombreux événements auront également lieu en France](#) pour rappeler que la grande pauvreté est une violation des droits humains.

Alors que nous célébrons cette année les 70 ans de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, en 2018 les droits fondamentaux ne s'appliquent toujours pas à toutes et tous, en France comme ailleurs. Difficile de parler d'égalité des droits lorsque, dans notre pays, 13 ans séparent l'espérance de vie des 5% les plus aisés et des 5% les plus pauvres, que plus d'un quart des assurés sociaux ont renoncé à se faire soigner ou que 66% des personnes touchant le RSA vivent sous le seuil de pauvreté. Difficile encore de parler d'égalité des droits lorsque l'on sait qu'il faut en moyenne 6 générations pour que les enfants issus des familles les plus pauvres atteignent le niveau de revenu moyen ou que seuls 19% des enseignants d'établissements défavorisés ont leur Capes ou l'agrégation contre 90% d'enseignants certifiés ou agrégés dans les lycées les plus favorisés.

Face à ces injustices, des citoyens se mobilisent pour construire une société autrement et permettre l'accès de toutes et tous aux droits de toutes et tous. Grâce à leur combat, des avancées ont été faites :

. La loi de la lutte contre les exclusions, votée il y a 20 ans, a consacré pour la première fois la participation des personnes les plus pauvres à l'élaboration des politiques de lutte contre la pauvreté et a prôné une approche globale.

. Puis ont été créés la CMU (couverture maladie universelle) permettant aux personnes en situation de précarité d'accéder au système de soins de droit commun, et le Droit au logement opposable (DALO) obligeant l'État à fournir un logement à toute personne dans l'incapacité d'y accéder par elle-même.

. Il faut aussi citer la refonte du revenu minimal d'insertion (RMI) en revenu de solidarité active (RSA) pour atténuer l'urgence quotidienne des plus démunis, ou encore la loi autorisant l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée qui entend faire la preuve que personne n'est inemployable.

Mais il s'agit encore trop souvent de dispositifs déconnectés les uns des autres. Or, comment garder un travail si l'on ne peut pas se soigner ? Comment réussir à l'école lorsqu'on vit dans une chambre d'hôtel ? Comment trouver un travail sans logement et vice-versa ?

En cette Journée mondiale du refus de la misère, ATD Quart Monde rappelle que si des avancées ont été possibles, c'est grâce à la mobilisation de toute la société. Ensemble – citoyens, associations et politiques – agissons pour « éradiquer la misère » ! Cette ambition, affichée par le Président de la République le 13 septembre lors de l'annonce du plan pauvreté, ne pourra aboutir que si les personnes directement concernées sont considérées comme des partenaires. **Aussi, c'est toute la société qu'ATD Quart Monde appelle aujourd'hui à passer « De la Déclaration à l'action ».**

Contacts presse :

Emilie Perraudin / emilie.perraudin@atd-quartmonde.org / 06.28.61.69.05
Hélène Pinazo / helene.pinazo@atd-quartmonde.org / 06.18.05.29.83

www.atd-quartmonde.fr



@atdqm